

PRÉCARITÉ

Résidences Crous : gel des loyers en 2020

Les loyers des résidences universitaires (Crous) seront gelés en 2020, a annoncé jeudi le Cnous, qui les gère. Ce gel représente un coût pour l'État d'environ 6 millions d'euros. Cela faisait partie des revendications des organisations étudiantes, qui tirent la sonnette d'alarme depuis plusieurs années sur la précarité étudiante et demandent au gouvernement la mise en place de mesures concrètes depuis l'immolation d'un jeune à Lyon.

ER. 29/11/19.